

154	UTBM Service communication	Dépêche AEF n°542201	19 juillet 2016
		Enseignement supérieur	Ghislain Montavon - direction - MENESR - conseil d'administration

UTBM : Ghislain Montavon, qui promet plus de "transparence", pourrait être nommé directeur par le MENESR

Par [Alexandra Caccivio](#)

Ghislain Montavon, le candidat retenu par le conseil d'administration, le 1er juillet 2016, pourrait être nommé par le ministère directeur de l'UTBM, selon les informations recueillies par AEF. Sa candidature vise en premier lieu à améliorer un "dialogue social qui ne fonctionne pas", indique Julien Marolleau, membre du conseil d'administration. Le rapport de la Cour des comptes, publié en 2016, révèle ainsi que l'équipe de direction a dû gérer de nombreuses oppositions internes, transcrites dans des pétitions ou des motions. "Par des mesures fortes, je ne me suis pas rendu populaire", dit Pascal Brochet, directeur de l'UTBM, qui était candidat à sa succession. Son action a pourtant "été saluée positivement dans les différents rapports publiés" (IGAENR, HCERES), souligne un des membres du CA, interrogé par AEF.



Ghislain Montavon
© UTBM-François Jouffroy

Son action a pourtant "été saluée positivement dans les différents rapports publiés" (IGAENR, HCERES), souligne un des membres du CA, interrogé par AEF.

Ghislain Montavon, professeur des universités 1re classe à l'université de technologie de Belfort-Montbéliard, pourrait être nommé par le ministère directeur de l'UTBM, selon les informations recueillies par AEF. Ghislain Montavon est le candidat qui a été retenu par le conseil d'administration, le 1er juillet 2016, à l'issue de l'audition des 7 candidats (lire sur AEF). Sa nomination constituerait une première puisque, depuis la création de l'UTBM, le poste de directeur a toujours été confié à une personnalité externe.

Ghislain Montavon, 48 ans, a rejoint l'UTBM en 2009. Il est titulaire d'un diplôme d'ingénieur en génie mécanique, obtenu à l'UTBM en 1991, lorsque l'établissement était encore une antenne de l'UTC. Il est également titulaire d'un doctorat en sciences de l'ingénieur qu'il a obtenu en 1995 à l'université de Franche-Comté.

Ghislain Montavon a commencé sa carrière en 1993 comme chercheur visiteur, pendant 20 mois, la State university of New York. En 1994, il est nommé Ater à l'Institut polytechnique de Sevenans (Territoire de Belfort), avant d'intégrer l'UTBM en 1996 comme enseignant-chercheur contractuel. En 2005, nommé professeur des universités, il est recruté à l'université de Limoges, où il restera 4 ans avant de rejoindre l'UTBM.

Ghislain Montavon, qui a obtenu son HDR en 2002, est actuellement le directeur adjoint du LERMPS, le laboratoire d'études et de recherches sur les matériaux, les procédés et les surfaces, dont il a été le directeur en 2011-2012. Il a également été, de 2012 à 2014, directeur de l'IRTES (Institut de recherche sur l'énergie, les transports et la société).

Sollicité par AEF, il n'a pas souhaité s'exprimer, à ce stade, sur le sens de sa candidature et sur son projet. Il attend la signature de l'arrêté qui confirmera sa nomination.

UN ENJEU : AMÉLIORER LE CLIMAT SOCIAL

Sa candidature interne est le fruit d'un "dialogue social qui ne fonctionne pas", indique Julien Marolleau, représentant des étudiants au conseil d'administration, qui appuie ses propos sur le rapport de la Cour des comptes le 31 mars 2016 (lire ci-dessous) et sur le rapport, encore confidentiel, du HCERES. Dans sa déclaration de candidature, Ghislain

Montavon promet effectivement plus de "transparence" pour une meilleure "acceptabilité" des projets en cours à l'UTBM.

Car, par ailleurs, Pascal Brochet a "réalisé ce que l'on attendait de lui", selon un des membres du conseil d'administration, qui préfère rester anonyme. "Son action a été saluée positivement dans les différents rapports publiés." Le dernier rapport en date, celui du HCERES, "confirme les choix de gestion et les réformes qui ont été faits".

"Par des mesures fortes, je ne me suis pas rendu populaire", analyse Pascal Brochet, qui reste directeur de l'UTBM jusqu'au 31 août 2016 et qui était candidat à sa succession. "J'ai modernisé et assaini la situation à l'UTBM. Ça n'a pas forcément été bien perçu. Beaucoup de personnels pensent qu'il est possible d'échapper aux évolutions actuelles de l'enseignement supérieur et de la recherche." Pour faire accepter ces évolutions, "dans mon programme, j'avais indiqué vouloir travailler sur l'amélioration du climat social", ajoute le directeur de l'UTBM.

L'analyse de la Cour des comptes

"Réformer la composition du conseil d'administration afin d'en assurer le bon fonctionnement" : c'est la recommandation n° 1 qui figure dans le rapport publié en 2016 par la Cour des comptes. Ce rapport révèle que "le conseil d'administration fonctionne mal et a tendance à outrepasser ses fonctions, ce qui met en difficulté le directeur".

La Cour des comptes s'appuie, dans son diagnostic, sur une recommandation de l'IGAENR qui, en février 2014, a remis au ministère un rapport sur la situation de l'UTBM ("analyse de la crise de gouvernance et mesures à prendre pour y mettre fin").

La Cour des comptes cite également quelques exemples de ces tensions internes relayées en CA : "motion des enseignants-chercheurs (séance du 28 septembre 2012), déclaration préalable concernant l'IRTES (séance du 12 mars 2013), pétition contre les injustices faites aux femmes à l'UTBM dans le cadre de leurs fonctions professionnelles (séance du 29 mars 2013), pétition relative à la renégociation des lettres de mission en mars 2015..."